



Pologne, un article inspiré par les meilleurs sentiments, mais qui nous paraît reposer sur des renseignements erronés, en ce sens qu'il tend à représenter l'insurrection comme irrémédiablement anéantie. Nos propres informations diffèrent des siennes. Les nouvelles de Pologne ont été rares dans ces derniers temps; mais cela ne signifie pas que l'insurrection soit morte, et nous ne serions pas surpris de voir sous peu le mouvement se produire avec plus d'intensité que jamais. Le gouvernement russe semble se douter de quelque chose de ce genre, car le général Mouravieff, dont on connaît la triste renommée, et que l'on disait tombé en disgrâce, vient de retourner à Wilna, chargé de récompenses, de décorations et d'encouragements. La question polonaise restera pendante et posée par les faits, jusqu'à ce qu'elle soit résolue, comme celle des duchés est sur le point de l'être.

LE NORD.

On lit dans le Nord, sous la signature de M. Max, Guttentstein : « Notre correspondant de Saint-Petersbourg et un télégramme adressé à l'Empereur de Russie par le grand-duc Michel, sous-lieutenant dans le Caucase, nous apprennent que les troupes russes viennent d'occuper le dernier territoire qui les séparait de la mer Noire et qu'avec la défaite de la dernière tribu insoumise, la guerre du Caucase, qui a duré sans interruption depuis les premiers jours de ce siècle, est enfin terminée. »

LE SIÈCLE.

On lit dans le Siècle, sous la signature de M. Taxile Delord : « La politique envahissante de la Prusse n'est plus aujourd'hui un mystère pour personne. Les agents de M. de Bismark manœuvrent de telle sorte dans le Sleswig que, s'il fallait en croire certains journaux du cru, et les députations organisées ad hoc, il n'y aurait qu'une voix, même dans la partie danoise des duchés, pour leur incorporation au royaume prussien. »

Quant au prince Frédéric d'Augustenbourg, qui a été jusqu'ici l'instrument du cabinet de Berlin, il ne saurait devenir un obstacle; d'ailleurs M. de Bismark, déjà soupçonné d'avoir lui-même fait surgir la candidature rivale du duc d'Oldenbourg, pourra toujours bien tenir en échec le premier prétendant, ou, dans tous les cas, agir avec ou sans lui, au gré de l'ambition de la Prusse. Reste à savoir ce qu'en pensera l'Autriche, qui n'est pas sans se méfier quelque peu, comme on sait, des combinaisons de son alliée. Quant à l'Angleterre, on peut voir par ce qui se passe que, aux yeux des hommes d'Etat de Berlin, c'est à peu près comme si elle n'existait pas. Il est juste d'ajouter que, à en juger par les journaux autrichiens, son influence s'exerce à Vienne avec le même succès. »

LE PAYS.

Il y a décidément une question Renan. Celle-ci heureusement est moins obscure, moins complexe, moins épineuse que la question dano-allemande. Quelque effort que certains

journaux fassent pour l'agrandir, elle restera une petite, fort petite question; quelque effort qu'ils fassent pour l'embrouiller, elle restera claire et fort claire. Il ne sera pas la peine de convoquer une conférence pour l'élucider et la trancher.

A cette heure, en effet, après le rapport de M. Duruy et les deux décrets qui l'ont suivi, quel esprit droit et non prévenu n'est fixé sur l'affaire ?

Résumons les faits en deux mots, puisqu'on s'obstine à les oublier ou à les dénaturer.

M. Renan, chargé de l'enseignement de la langue hébraïque au Collège de France, s'était engagé à ne pas sortir de son domaine, à se renfermer dans la littérature et la philologie.

M. Renan, dès sa première leçon, fait une excursion plus que hardie, plus qu'imprudente, dans le champ périlleux et interdit de la critique religieuse, manquant ainsi à son engagement, et à son programme, et à la tradition et aux convenances.

M. Rouland suspend le cours; c'était son droit et son devoir.

De là un état de choses irrégulier; de là un professeur touchant un traitement, sans faire de cours, si ce n'est un cours facultatif, arbitraire, domestique, entre les quatre murs de son salon.

M. Duruy, jaloux de l'ordre et de la légalité, prend, pour mettre un terme à cet abus, les mesures que nos lecteurs savent; ils savent aussi combien elles étaient judicieuses, bien entendues et surtout empreintes de ménagement et de délicatesse pour la situation et la personne de M. Renan.

M. Renan refuse tout net, par une lettre aigre et blessée, qui, en moins de vingt-quatre heures, fait le tour de tous les journaux.

Le gouvernement avait épuisé la modération: son honneur lui faisait une loi d'employer la fermeté. Forcé encore une fois d'oser de son droit, il en a usé en révoquant M. Renan.

Voilà toute l'affaire, aux yeux du bon sens; voilà tout ce qu'il en reste, quand on la débarrasse des sophismes frivoles et des puériles arguties dont une polémique fastidieuse l'a surchargée; voilà tout ce qui provoque et soulève les cris de l'ignorance ou de la passion!

A. GRENIER.

Pour extrait: A. LAYTOU.

LE BUDGET DE LA RUSSIE.

Nous empruntons à une correspondance de Saint-Petersbourg les intéressants détails qui suivent:

Les recettes de l'Etat russe pour 1864 sont évaluées à 363,099,490 roubles (1 milliard 432,396,000 francs); les dépenses sont fixées à 401,094,798 roubles (1 milliard 604,379,000 francs).

Les dépenses occasionnées par des circonstances exceptionnelles, notamment par la question polonaise, ont grevé les budgets de la guerre et de la marine de 37,380,973 roubles. Voici les crédits affectés à chaque ministère:

- Guerre, 149,950,702 roubles;
Marine, 21,684,339 roubles;
Instruction publique, 6,244,022 roubles;
Travaux publics et voies de communications, 17,448,424 roubles;
Affaires étrangères, 2,094,063 roubles;

dans ce rêve infernal je t'ai vue dégouttante, collée à mon corps dont à aucun prix tu ne voulais te séparer. Tu n'avais plus rien de ce lustre soyeux qui fait ta beauté et mon légitime orgueil. Je ne pouvais me faire à l'idée de te mettre au rebut, et cependant, comment oser paraître à la fête de demain, devant ma Luce.... Mais aussi, comment te remplacer, toi, dont j'ai remis un à un tous les boutons avec un soin paternel, que j'ai recousue tant de fois, qui m'es si chère enfin, ô jaquette immaculée!

La bougie est allumée et Gustave, rayonnant de joie, — un coup d'œil à la fenêtre lui a permis d'admirer un ciel sans taches, — range avec soin sur la commode ses effets les plus printaniers. « Oui, oui, je te mettrai demain, vêtement séducteur; deman je te porterai sur la verte pelouse, tu parcourras les sentiers tortueux, la jolie main de Luce l'éclairera, je l'espère; car, elle acceptera mon bras, c'est sûr; je la prierai, à ses pieds, je courberai ma tête, je lui montrerai mon âme tout entière... Qu'elle est belle, Luce!... Quels yeux! quelle chevelure! et sa bouche, et ses blanches épaules!... »

« Idole si douce et si chère!... »

Pourquoi faut-il qu'en toute occasion la réalité se dresse à l'encontre de l'idéal enchanteur. Qui le croirait? Au milieu de ses poétiques transports Gustave a senti froid au dos. Un instant il a pu oublier qu'il était en chemise, mais, pour le quart d'heure, d'incommodes frissons lui parcoururent le corps, et, dans le lointain, se montre, peu rassurant, le fantôme de la fluxion de poitrine.

Si Gustave avait mis ses soins à quelque chose, la veille, c'était surtout à bien régler son réveil-matin. Depuis plus de quinze jours, la fête du lendemain était projetée, l'heure du départ fixée, les provisions faites, le lieu du repas choisi. C'était à qui déploierait le plus de zèle pour rendre cette journée très agréable, et certes Gustave ne voulait pas rester en arrière.

Aussi dès cinq heures, un tintement prolongé aver-

- Intérieur, 12,125,564 roubles;
Justice, 6,489,666 roubles;
Finances, 39,606,644 roubles;
Maison de l'Empereur, 7,753,443 roubles;
Domaines de l'Etat, 9,419,201 roubles;
Administration des Postes, 11,374,337 roubles;

Administration des provinces caucasiennes, 3,616,347 roubles.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par décision du 14 juin, M. le Directeur général des postes a nommé commis à Cahors, M. Michau, commis dans le service ambulatoire, en remplacement de M. Guignes, démissionnaire.

Par arrêté du Directeur général des contributions directes, en date du 14 juin courant, M. Bès (Pierre), récemment nommé surnuméraire par M. le Préfet du Lot, est appelé, avec cégrade, dans le département du Puy-de-Dôme.

SOLENNITES RELIGIEUSES A PUY-LEVEQUE

Deuxième visite de Mgr Peschoud, à l'occasion de la consécration d'une statue de la Vierge.

On nous écrit de Puy-l'Evêque :

Le 9 juin courant notre sévère et ancienne église, élégamment restaurée par les soins intelligents de M. le curé Delpech, par lui dotée successivement d'un brillant jeu d'orgues, d'un autel du meilleur goût, d'un beau dallage et de splendides vitraux, grâce au généreux concours de la population, toujours disposée à seconder son éloquent et zélé pasteur, — joignait à la décoration habituelle des grandes fêtes l'attrait d'un spectacle spécial et inusité. Trois cérémonies diversement émouvantes devaient se succéder dans le courant de la même journée, et bien que contrariées par le mauvais temps, elles avaient attiré un certain nombre d'ecclésiastiques et une assistance considérable de fidèles à leur religieuse manifestation. Adoration perpétuelle, première communion, inauguration et consécration d'une statue de la Vierge Marie, tels devaient en être la triple forme, le programme aussi varié qu'édifiant.

Une série, renouvelée d'heure en heure, de fervents adorateurs n'avait cessé de veiller pendant la nuit du mercredi au jeudi près du Saint-Sacrement exposé dans la modeste chapelle des Pénitents. Jeudi matin, la grande église se vit favorisée à son tour de la précieuse exposition, et la fête de l'Adoration put déployer toutes ses pompes en les faisant coïncider de la manière la plus heureuse avec la seconde partie de la solennité. Nous voulons parler de l'admission au banquet eucharistique des jeunes catéchumènes des deux sexes, si biens préparés à ces augustes mystères par les instructions toujours si remarquables, à tous les degrés de M. le curé de Puy-l'Evêque et de son digne vicaire. C'est à M. Gagnebé, recteur de la paroisse Notre-Dame de Gramat que l'amitié de M. Delpech avait départi la pieuse tâche d'exhorter, aux moments les plus dignes d'attention, les aimables communicants, parés de leur innocence et de leurs blancs insignes, tenant à la main de beaux cierges fleuris et ornements. Le langage simple et touchant de cet excellent prêtre a saintement impressionné les diverses parties de l'auditoire, et n'aura pas manqué de porter ses fruits dans ces jeunes âmes auxquelles il était spécialement adressé.

A vêpres, vers quatre heures de l'après-midi, en dépit de la pluie qui tombait par ondées incessantes, la foule s'était rendue, plus nombreuse encore et plus avide. L'Eglise étincelait de lumières, et l'orgue, brillamment tenu, répandait des flots de majestueuse et

tit notre dormeur que le moment est venu. D'un bond, Gustave est à la croisée, un second le reporte au milieu de la chambre. Abomination de la désolation! le ciel est tout gris. Une pluie fine semble dire par sa lenteur à tomber: Ne nous pressons pas, d'ici à ce soir j'ai bien le temps.

Gustave est anéanti. Sa douleur est muette et sombre. Il a saisi convulsivement sa plume d'oie, son livre de comptes est là devant lui, il se précipite résolument... dans une addition sans fin.

S'il fallait compter toutes les victimes du mauvais temps, que de Gustave, ne trouverions-nous pas, chers lecteurs, Ah! Mathieu, Ah! Médard combien d'ennemis vous vous faites!

Toutes les petites ouvrières, enfermées pendant la semaine et qui, le dimanche, iraient égayer les vallons de leurs chansons joyeuses, vous maudissent, et font bien.

Mais quel est ce concert de propos humoristiques qui m'arrivent à l'oreille. Dans cette maison desuperbe apparence, coquettement posée au milieu des pampres verts, siègent autour d'une table copieusement garnie de gais convives. La plupart des lètes grisonnent et n'en sont pas moins folles. Les quolibets circulent en compagnie des vins les plus exquis.

Ne te gêne pas, brave Mathieu de la Drôme, bois de l'eau à ton aise. — Pour moi, le pur xérés a beaucoup plus d'attrait, dit un bon petit vieillard à la face réjouie, qui, d'un seul trait, vide son verre.

Quelle outrecuidance! Prophète des mauvais jours, tu ne peux rien ici. Tes pleurnicheries ne sauraient nous empêcher de suspendre dignement la crémaillère. Au large, ou je loge dans tes humides flancs un bouchon de champagne. C'est un retraité aux longues moustaches qui tient ce langage billiqueux.

Et les rires de l'assemblée se perdent dans l'espace.

Des amis, qui n'a pas les siens? La difficulté consiste à savoir choisir parmi eux; à savoir distinguer

suave harmonie. La présence de Mgr l'évêque de Cahors rehaussant l'éclat de la fête, et la dernière cérémonie qu'il avait bien voulu venir présider, était bien propre à en continuer, à en accroître encore l'animation. — Sa Grandeur, vivement intéressée lors de sa récente visite pastorale par l'heureux aspect et le nom même de Puy-l'Evêque, par le bon esprit et la chaleureuse réception de ses habitants, n'avait pas hésité, malgré ses graves et continuelles occupations, malgré les fatigues d'une journée déjà longue et l'incommodité pluvieuse de l'atmosphère, à se rendre au vœu commun dont M. Delpech s'était rendu l'habile interprète, à donner dans cette circonstance au pasteur comme au troupeau une marque nouvelle de son éminente faveur. Du reste l'occasion en elle-même était de nature à motiver ce surcroît d'intérêt. Il s'agissait, à l'issue de la solennité spécialement consacrée au culte de la réelle présence de N. S. Jésus-Christ sur nos autels, de rendre un durable et public hommage à la mère toute pure et toute puissante de sa divine humanité. Déjà apparaissait au dehors son image bien aimée, sa blanche statue, érigée en avant de l'église dans l'angle sud-ouest du cimetière qui sert de ceinture à celle-ci, et dominant de ce point saillant et isolé la localité tout entière, de façon à élever vers elle les regards et les cœurs de la religieuse population.

Due au ciseau de M. C., cette pièce monolithique offre des lignes assez correctes, bien qu'un peu lourdes, et une attitude méditative parfaitement en harmonie avec les sérieuses pensées qu'éveille le lieu même où elle est dressée. La partie du mur de clôture qui fait face à la ville elle-même, séparée du cimetière par un vaste champ de foire et pittoresquement étagée sur la pente de son double mamelon, a été élégamment remplacée depuis peu par la balustrade en pierre de la sainte table, mise à la réforme après tout le reste par M. Delpech. Le porche et le vaisseau majestueux de l'église qui datent tout au moins du XIVe siècle surmontent la nouvelle statue, la balustrade et l'enceinte agrandie du cimetière. Cet ensemble présente un coup d'œil imposant et gracieux. Malheureusement un voile de pluie et de tristesse enveloppait depuis le matin ce beau site si bien approprié à la destination du monument et ne permettait pas de déployer en plein air les témoignages de la vénération publique pour Marie. L'assistance a été du moins noblement dédommée de cette privation, à l'intérieur de l'édifice sacré.

M. Orliac, curé de Martel, autre enfant de la spirituelle ville de Gramat, compatriote et brillant émule de M. l'abbé Delpech, avait été appelé par ce dernier à le remplacer dans la chaire habituelle à ses propres succès, à sa parole émouvante et fleurie, et vibrant avant lui des mâles accents de son respectable prédécesseur, M. Vaissières. Bien digne de continuer dans cette chaire une tradition aussi distinguée, M. Orliac a déployé pendant plus d'une heure devant son auditoire intelligent et littéralement ravi toutes les qualités d'un orateur du premier ordre. Nous regrettons que l'espace nous manque pour le suivre dans les riches développements qu'il a su donner au sujet et au plan si heureusement combinés de son discours; le respect dû aux églises, demeures du Dieu vivant, écoles de la plus pure et de la plus haute morale, théâtres révérents des enseignements et des sacrements de notre foi. L'ampleur et la clarté de l'exposition, l'enchaînement étroit et pourtant habilement nuancé des détails les plus brillants et les plus profonds, les tours les plus pathétiques diversifiées par des récits pleins d'attraits, par les considérations à la fois les plus pratiques et les plus élevées; tels ont été les traits saillants de ce pieux et magique discours. Il faut l'avoir entendu pour se faire simplement l'idée de ce style limpide et coulant, en même temps substantiel et précis, de ce débit animé, de cet accent convaincu et convainquant, de cette belle prestation oratoire, de ce constant bonheur de geste et d'intonation, de cette magnificence soutenue, de ce parfait équilibre de pensées, d'images et d'expressions. — Dieu veuille que M. Orliac nous procure bien souvent, à Puy-l'Evêque, ou dans une chaire encore plus élevée, ce plaisir de l'admiration sans réserve qu'il est si doux d'éprouver et qu'il a fait pleinement goûter à ses auditeurs! O utinam!

C'était vraiment double et triple fête dans notre église, ce soir-là: fête pour l'âme et pour l'esprit,

les vrais des faux, et toujours la chose n'est pas aisée. Que l'intérêt ou tout autre mobile la pousse, une cohue se groupe toujours autour de vous, d'autant plus nombreuse que vous êtes plus puissant, d'autant plus pressée que vous disposez de faveurs plus larges.

Mais c'est trop philosopher pour en arriver à dire que le mauvais temps a deux faux amis:

Les marchands de parapluie et les directeurs de théâtre.

Quoi de plus heureux qu'un marchand de parapluies par le temps qui court. Chaque jour il est en fête. Dès le matin il charge ses rillards sur son dos et le voilà parti pour la journée entière.

Parapluie..... puis.....

Qu'est-ce qui le pousse à chérir ainsi le mauvais temps? L'intérêt!!!

Voiez un directeur de théâtre après une chaude journée, revoyez-le ces jours-ci, vous ne reconnaîtrez pas le même homme. Autant il aura été d'abord bourru, inabordable, autant il est rempli de prévenances, de courtoisie, de politesse.

Quel beau temps, s'écriera-t-il sans sourciller, derrière sa caisse pleine, quel beau temps!

Oh! puissance de l'or, quels grands mensonges tu inspires.

Dimanche, M. Cavé était dans la jubilation. L'orage qui s'annonçait, avait attiré chez lui tous les promeneurs. La salle de spectacle était comble. Quelques dames, étoiles rares cependant, brillaient aux stalles. On jouait Guillaume Tell, et un Mari dans du coton, vaudeville en un acte.

Mais n'allons pas sur les brisées de notre confrère d'en haut. A lui de décrire les émotions diverses de cette soirée délicieuse; à nous de supplier St-Médard de rogner un peu des quarante jours de pluie du proverbe.

Louis LAYTOU.

EN TEMPS DE PLUIE

FANTAISIE.

Gustave vient de passer une nuit très agitée. Il a fait beaucoup de rêves; de bons et de mauvais aussi. Il a vu Luce en songe; sa conversation avec elle, a été des plus sentimentales; elle a accepté son bras; à travers les vertes prairies, les bosquets ombragés, aux senteurs suaves de l'aubépine, sous un ciel peuplé d'étoiles, à la pâle clarté de l'astre des nuits, ils ont goûté les douces émotions du tête à tête. Quels tendres regards! Quels saints transports, quels soupirs! quels serments!... éternels.

Comme par enchantement Luce a disparu. La lune s'est cachée derrière les nuages qui s'amoncellent dans un ciel orageux. Un vent impétueux a remplacé la brise embaumée; la solitude des bois retentit de cris aigus: ce sont les oiseaux qui s'enfuient effrayés à l'approche de l'orage. Les éclairs brillent dans la nuit sombre.

Gustave un moment ébahi de ce changement subit reprend ses sens. Il est étonné de se trouver en plein champs, en habit de coutil, coiffé d'un chapeau de paille d'Italie, un parasol à la main, par un temps pareil, et se confiant à la vigueur de ses jarrets, il exécute un pas gymnastique désordonné jusques à sa demeure. La pluie se fait un devoir de l'y accompagner.

Tant d'émotions ont réveillé Gustave. Il pousse un ouff! de soulagement, et sa main cherche dans le vide son pantalon nankin, grandement endommagé, sans doute, par l'averse. — Tiens, je rêvais, s'écrie-t-il. Bon, j'aime mieux ça. Il a sauté du lit, et raclant contre le mur une allumette chimique: « O jaquette immaculée, unique compagne de mes plaisirs, dit-il d'une voix émue, un moment j'ai cru te perdre;

fête de la religion et de l'éloquence. Mgr Peschoud, pontifiant et mitré en tête, est monté en chaire au moment où M. le curé de Martel en descendait, et là, dans une de ces magistrales allocutions dont il a le secret, avec la lumineuse propriété de termes, la portée expressive, l'élevation, la grandeur vraiment antique et sculpturale, mêlée de paternelle onction, qui grave si profondément sa parole d'évêque dans les intelligences et dans les cœurs, il a décrit le sens religieux et moral de la cérémonie qu'il allait accomplir, le caractère de la fois si chrétien et si rationnel, des monuments de ce genre destinés à placer jusque dans les signes visibles, jusque dans les pierres inanimées, en contraste avec les séductions de la nature, l'incessant appel vers l'invisible et la miséricordieuse sollicitation vers le salut et l'idéal supérieur. Il a montré cet idéal dans Marie, dont il allait consacrer l'image au milieu de nous, dans Marie, considérée comme Mère du Sauveur, comme le canal de ses grâces, comme la consolatrice des affligés et le refuge des pêcheurs. Après cette homélie prononcée d'une voix émue et pénétrante, Monseigneur s'est processionnellement dirigé, au chant du *Magnificat*, vers la statue, placée, comme nous l'avons dit, aux abords de l'église, dans un angle assez spacieux et isolé du cimetière. Le ciel, jusque-là chargé d'ondées interrompues, s'était soudain rasséréné, comme pour s'associer à la bénédiction du monument érigé en l'honneur de celle dont le mystérieux pouvoir s'étend sur la création tout entière, ouvrage du verbe, son fils.

Ainsi s'est close cette journée exceptionnelle et si remarquable dont la douce impression vivra longtemps dans notre pays, et mérite d'être transmise à la postérité.

A l'issue de la fête religieuse, M. le curé Delpech a réuni à sa table, si largement, si gracieusement hospitalier, présidée par Sa Grandeur, avec l'affabilité charmante qu'elle apporte dans ces réunions, les ecclésiastiques présents à la cérémonie, les magistrats de la ville et un certain nombre d'invités, toujours heureux, les uns et les autres, d'apporter au prélat, chez un hôte aussi cordial et aussi digne, le tribut de leur respectueuse sympathie.

On sait quel aimable accueil, quel esprit vif et enjoué Mgr Peschoud associe dans ses rapports avec le monde, à la sûreté du sens le plus exquis, à la dignité de ses saintes et éminentes fonctions, on sait de quel sel vraiment antique il assaisonne tout ce qu'il touche, et que l'attrait de sa conversation n'est pas moindre que celui de ses vertus.

Nous donnerons dans notre prochain numéro une pièce de vers composée pour la circonstance à la demande expresse de M. le curé de Puy-l'Evêque, qui, poète distingué lui-même, a eu la pensée d'inviter la muse chrétienne d'un enfant adoptif de la localité aux pompes d'inauguration du monument élevé à Marie, afin d'en retracer le souvenir. L'auteur a pris pour titre et pour sujet *La Vierge du Cimetière*, et s'est efforcé d'être neuf en les développant sous cet aspect étonnant et singulièrement philosophique. — Puisse-t-il n'être pas resté trop au-dessous et trop en arrière de la constante hauteur où la pensée de tous a été maintenue pendant cette brillante et mémorable solennité!

**Fête de la Sainte-Enfance**

Judi dernier fut célébrée la fête de la Sainte-Enfance dans notre cité. Par suite du mauvais temps, on se rendit à la Cathédrale sans se réunir à la Chartreuse, comme les autres années. Ce défilé des élèves de tous les établissements, en forme de procession, fut remplacé dans l'Eglise par une pompe inaccoutumée.

A 9 heures du matin, on célébra la messe. Pendant l'offertoire, le jeune Orphéon de l'Ecole chrétienne, composé de voix fraîches et mélodieuses, exécuta un motet latin avec une harmonie et un ensemble qui furent vivement remarqués. Après cette messe, Mgr Peschoud, accompagné de Mgr l'archevêque de Calcedoine et d'un nombreux Clergé, exprima sa satisfaction sur l'état prospère de l'œuvre, qu'il attribua, avec raison, au zèle éclairé de son Directeur et au concours généreux qui lui prêtèrent les associés.

Il engagea cette jeunesse, avide d'entendre son premier pasteur, à continuer sa belle mission de sauveur, vis-à-vis de ses pauvres créatures, victimes de l'indifférence et de la barbare parents idolâtres.

En terminant son allocution, il lui dit qu'il allait puiser dans l'intime de son cœur une bénédiction spéciale, une bénédiction de choix, et, pour mieux dire, une bénédiction de père. Puis, la quête, la nomination des enfants élus parrains, le salut et la bénédiction du St Sacrement clôturèrent cette fête religieuse.

Pendant tout le temps de la cérémonie, la tenue, le recueillement ne laissèrent rien à désirer de la part de personne. On remarquait les nombreux élèves de l'école des Frères, ceux de l'institution des Petits-Carmes, une députation du Lycée; ainsi que les élèves de Dames de Nevers, des Dames blanches, des Sœurs de la Miséricorde, des Sœurs de Vaylats, etc.

On nous annonce pour mardi prochain un concert donné par M<sup>me</sup> C. Ferraris, ex-forte chantense des théâtres de Bordeaux et Montpellier. Plusieurs amateurs de la ville et la société philharmonique ont promis leur concours. On espère que l'Orphéon prendra part à cette soirée musicale.

M<sup>me</sup> Ferraris a été très-appréciée comme chanteuse par les journaux de Montpellier, où elle vient de donner un concert.

L'édilité cadurcienne répondra sûrement à l'appel de M<sup>me</sup> Ferraris, et nous verrons, sans doute, un brillant concert dans notre ville.

**THÉÂTRE DE CAHORS.**

Décidément le goût de la musique se réveille à Cahors. Les amateurs que M. Cavé a su réunir et qui se pressent à l'orchestre, continuent leur vaillant concours, à la satisfaction du public. Ils ont été interrompus deux fois, par de chaleureux bravos, dans l'ouverture de *Guillaume Tell*. Du cou-

rage, Messieurs! que la persévérance et les lauriers de l'Orphéon stimulent votre ardeur.

Tous les artistes de la troupe paraissent rivaliser d'heureux efforts, en prenant part à l'interprétation de l'œuvre célèbre du plus grand maître moderne; et le succès ne leur a pas manqué.

M. Mendioros a mis tout le charme de sa voix et de son talent dans la romance du premier acte, qui fait presque le rôle du pêcheur. C'est la première fois que ce gracieux morceau est bien chanté sur notre scène.

M. Gay a été un beau *Guillaume Tell*, lançant énergiquement la phrase dramatique. Il a dit avec beaucoup de sentiment musical son grand morceau de la scène de l'arc : *Sois immobile*.

M. St-Charles, chargé du rôle de *Walter* et du rôle ingrat de *Gesler*, a eu de bons moments.

M<sup>lle</sup> Bonconsiglio, l'enfant gâtée du public cadurcien, a été aisément, dans le rôle de *Mathilde*, charmante et fêtée comme toujours.

M. Roux a été remarquable dans *Arnold*, un des rôles qui sont le plus dans ses moyens. Il a enlevé, avec une puissance rare, les passages les plus périlleux; donnant à pleine voix les notes les plus élevées que ne possèdent pas toujours les ténors des premiers théâtres. Aussi, après son magnifique monologue du quatrième acte, a-t-il été appelé avec enthousiasme.

Le duo du second acte, par M<sup>lle</sup> Bonconsiglio et M. Roux, et le trio par MM. Gay, Roux et St-Charles ont été très-vivement applaudis. Nous devons citer encore, comme morceau d'ensemble, dont l'interprétation a fait plaisir, le chœur de la prière, où l'on retrouve si largement le cachet de Rossini.

Il faut assurément, surtout lorsqu'il s'agit d'une œuvre de l'importance de *Guillaume Tell*, savoir, dans un petit théâtre comme le nôtre, tenir compte de l'insuffisance de beaucoup d'accessoires et de ressources. Les amateurs qui en prennent le mieux leur parti, sont souvent ceux qui ont le plus le sentiment des beautés de l'art. Nous avons vu des plus compétents accourir aux représentations et même y prendre parfois l'initiative de l'approbation.

La soirée avait commencé par un assez bon vaudeville, *Un Mari dans du Coton*. Une jeune femme modèle s'étant aperçue qu'elle fatiguait son mari par la monotonie de ses modestes qualités, arrive bientôt à les lui faire apprécier, en feignant de s'abandonner à tous les défauts des maîtresses qu'il aime. Ce rôle a montré, au grand amusement du public, la souplesse du talent distingué de M<sup>me</sup> Gay, toujours très-applaudie.

A ces lignes, qui ne purent entrer dans notre dernier numéro, ajoutons quelques mots sur le spectacle de jeudi.

L'orchestre, qui, sous les administrations précédentes, n'essayait presque aucune ouverture, maintenant les joue toutes. Il a encore réuni dans celle des *Dragons de Villars*. Nous nous plaisions à joindre nos félicitations à celle du public.

L'intéressant *libretto* de M. Hocroy, les mélodies faciles et pleines de beautés fort estimées, de M. Mailart ont été bien rendus par M<sup>les</sup> Bonconsiglio et Famin, MM. Mendioros, Gay et Nardin, qui est un bon comique. L'air d'entrée de M. Gay; les couplets *Rose, ne parle pas*... par M. Mendioros; le grand duo du second acte, par M<sup>les</sup> Bonconsiglio et M. Mendioros ont eu beaucoup de succès. Le chœur, largement dessiné, des *proscrits* a même été bien chanté. Nous avons enfin de véritables chœurs.

Un vaudeville de M. Plouvier, *Trop beau pour rien faire*, sortant de la banalité, ce qui n'est pas un mince mérite, mais où l'action languit dans les récits et les détails, aurait peu amusé, sans la grâce et la finesse de M<sup>me</sup> Gay-Cavé. Elle a été bien secondée par M. Priezt.

Le n<sup>o</sup> 14 de l'AUTOGRAPHE a paru le 15 juin avec des fac-similés de Reboul, — P. — A. Fiorentino, — le maréchal Pélissier, — Roumieux, — A. Coqueret, — Juarez, — Quatre préfets de police : Dubois, Giquet, G. Delessert, et Caussidière, — Kosciuszko, — Langiewicz, — Bem, — Greppo, — Landseer, — Frédéric Soutié, — Kossuth, O. Lacroix, Rachel, — Le Cardinal de Bonald, — Clémence Robert, — les frères La Gala, — Louis XVIII, — le duc de Berri, — le carnet d'un ministre (suite), — Borges, — Cabrera, — madame Viardot, — Lalande, — Delamarre, — et une page très originale consacrée à **VERMOUT**, le vainqueur du grand prix de Paris.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

**Départements.**

La foudre a frappé le flanc nord-est du Puy de Dôme pendant le grand orage qui a éclaté sur notre pays lundi dernier. L'effet produit par le choc de l'électricité a été d'une rare intensité et a fortement dégradé cette partie du géant de nos montagnes. Une masse très-considérable de terre, de racines et de gazon a été arrachée et précipitée le long de ses pentes, de telle sorte que, sur une bande de 50 mètres de largeur, la roche qui forme le noyau du Puy a été dénudée et se montre de loin comme une vaste déchirure blanchâtre qui sera peut-être l'origine d'un nouveau ravin.

C'est là un exemple remarquable de la puissance de la foudre comme force géologique.

(Moniteur du Puy de Dôme.)

On écrit de Saint-Laurent-des-Hommes, au Périgord :

« Lundi dernier, vers les quatre heures du soir, un orage épouvantable a éclaté sur le bourg de Saint-Laurent.

« Le feu du ciel est tombé d'abord sur un peuplier situé dans le bourg appartenant au sieur Robert.

« Quelques minutes plus tard, la foudre est tombée sur la maison de la veuve Peyrichaud, située à cent-cinquante mètres environ du peuplier qui déjà avait été atteint.

« Elle est tombée sur la faite de la maison, a traversé le grenier sans laisser de trace bien visible et est enfin arrivée dans une chambre, au rez-de-chaussée, où tout de la famille épouvantée s'était retirée.

« Une jeune fille, âgée de vingt ans, a été

frappée au sommet de la tête et a été tuée instantanément.

« Aucune des personnes présentes n'a rien vu; seulement, après la chute de la jeune fille, on a remarqué un peu de fumée et ressenti une odeur très-désagréable.

« M. le docteur Guillomon a constaté la mort de cette jeune personne et a remarqué une ecchymose au sommet de la tête et les cheveux légèrement brûlés. Le mouchoir dont était coiffé cette jeune fille était brûlé dans la partie correspondant à cette contusion, et a constaté de plus que le mouchoir, plié en deux, était brûlé de la largeur d'une pièce de cinquante centimes dans le pli supérieur et qu'il était de la largeur d'une pièce de cinq francs dans le pli qui recouvrait immédiatement la tête. »

Journal de Lot-et-Garonne.

Un regrettable incident s'est produit, à la Cour de Chambéry, entre le ministère public et un membre du barreau. La lettre-circulaire suivante, que le bâtonnier de l'Ordre adressée à ses confrères, fait connaître cet incident :

« Chambéry, le 27 avril 1864.

« Honoré et cher confrère, « Le conseil de notre ordre vient de prendre l'arrêté suivant :

« Jusqu'à ce que M. l'avocat général Diffre ait donné au barreau de Chambéry la satisfaction qui lui est due, en réparant l'injure qu'il a faite à M. Perrier, tous les membres de ce barreau s'abstiendront de plaider aux audiences de la Cour impériale dans lesquelles le siège du ministère public sera occupé par ce magistrat. »

« Cet arrêté, exécuté dès aujourd'hui, a été pris à la suite de paroles injurieuses pour notre confrère M. Perrier, prononcées par M. l'avocat général Diffre. Il est à l'impression avec les motifs qui le justifient; vous en recevrez incessamment un exemplaire.

« Agréé, cher confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués.

« Le bâtonnier, CORNIER.

« Le secrétaire, BERTHET.

« NOTA. — Vous voudrez bien vous conformer au décret du 2 juillet 1812 en renvoyant de suite aux avoués les dossiers des causes que vous auriez à plaider aux audiences prévues dans l'arrêté ci-dessus.

On écrit aujourd'hui de Chambéry, qu'à la suite de cette délibération, la Cour, toutes chambres assemblées, sur les réquisitions de M. Mourier, procureur général, a rendu un arrêt portant que la délibération prise par le conseil de l'Ordre serait supprimée, et que mention en serait faite sur les registres.

On assure, dit le *Constitutionnel*, que des ordres venus de la chancellerie prescrivent au premier président et au chef du parquet de la Cour de terminer au plus tôt ce conflit.

Pour extrait : A. LAYTOU.

**Paris**

17 juin.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de l'Empereur. Dans l'après-midi S. M. est retournée à Fontainebleau.

— Mardi, S. M. l'Impératrice, passant par le village de Thomery, s'est arrêtée devant la maison de M<sup>lle</sup> Rosa Bonheur et lui a demandé de voir son atelier. Malgré sa surprise, l'illustre artiste a fait avec une grâce parfaite les honneurs de sa modeste et élégante habitation. Elle a mis sous les yeux de Sa Majesté quelques tableaux commencés et des études d'animaux toutes remarquables par la vérité des mouvements, la finesse du dessin, et surtout par le sentiment exquis avec lequel l'artiste a su exprimer les habitudes et pour ainsi dire la physiologie et le caractère de chaque espèce.

Un tableau représentant un cerf conduisant un troupeau de biches sur un plateau de rochers et de bruyères a particulièrement attiré l'attention de Sa Majesté, qui s'est plu à faire remarquer aux personnes de sa suite l'habileté de l'exécution et l'observation de la nature jusques dans les moindres détails. Après une heure passée dans l'atelier, Sa Majesté s'est retirée en faisant promettre à M<sup>lle</sup> Bonheur de lui faire un tableau pour sa collection particulière, et de lui rendre visite au palais de Fontainebleau.

— M. le duc de Morny, qui vient assurément, de remplir une mission en Angleterre, est de retour à Paris.

— M. Rouher, que plusieurs journaux font voyager en Allemagne, n'a pas quitté son ministère.

— L'exposition des beaux-arts est close. Il n'y aura pas cette année de loterie avec affectation à certain nombre de tableaux et autres productions.

— Le journal l'*Alsacien* de Strasbourg vient de recevoir deux communiqués à propos d'articles sur les élections des 19 et 20 juin.

— Un journal dit que M. Barrot ambassadeur de France à Madrid va être nommé sénateur.

— Les eaux du Rhône ont baissé de presque toute la crue que les dernières pluies avaient

occasionnée. Depuis hier le temps s'est remis au beau à Paris.

— Le bruit de la retraite de Lord Palmerston a circulé hier et aujourd'hui. Cette nouvelle, qui aura peut-être de la vraisemblance dans quelques jours, est pour le moment, inexacte.

— Le 15 juin a eu lieu l'inauguration du chemin de fer de Paris à Dreux (ligne de l'Ouest).

— M. Emile Augier, de l'Académie française, fait paraître aujourd'hui une brochure intitulée : *La question électorale*.

— On parle d'une brochure que doit publier incessamment M. Renan au sujet de sa révocation.

— Une souscription a été ouverte ces jours derniers à Clermont pour la réparation de la cathédrale. Elle a déjà produit 300,000 francs.

— Les ambassadeurs japonais se proposent de visiter les rives de la Marne et de la Seine. Un bateau ponté et à vapeur a été mis pour cet objet à leur disposition.

— M. Emile Ollivier se rend à Turin pour soutenir une demande du gouvernement français devant le conseil d'Etat du royaume d'Italie.

— Depuis les mémorables séances du Corps législatif pendant lesquelles M. Emile Olivier a défendu, avec tant d'énergie la loi sur les coalitions, ce député a été, de la part de certains gens, l'objet des plus violentes attaques, des plus vives récriminations. Leur bile s'est répandue surtout dans des feuilles publiées à l'étranger. Reconnaissons cependant que, si M. Emile Ollivier a rencontré des adversaires passionnés, les défenseurs de bonne foi ne lui font pas défaut. L'un de ceux-ci, prenant en main sa cause, publie ce matin une brochure qu'il a intitulé : *Une page d'histoire contemporaine. La trahison d'Emile Ollivier*. L'auteur de ce vigoureux plaidoyer explique ce que c'est que cette trahison dont on accuse l'honorable représentant. Il retourne contre les assaillants les armes dont ils avaient fait usage, sa réponse est foudroyante pour quelques uns.

— Aujourd'hui, entre sept et huit heures du matin, une vingtaine d'avocats ont reçu la visite de commissaires de police. Une perquisition a été opérée à leur domicile. Les magistrats de police agissaient en vertu d'une commission rogatoire de M. le juge d'instruction de Gonet. Le but des recherches était de saisir les pièces ou documents pouvant établir que ces messieurs forment et ont fait partie d'une association de plus de vingt personnes, non autorisée. L'affaire est intitulée : *Affaire Drès et autres*. Ce sont presque tous les signataires du comité fondé pour fournir des renseignements aux électeurs en matière électorale.

Pour extrait : A. LAYTOU.

**LES PARATONNERRES.**

On peut être foudroyé très-loin du lieu où tombe la foudre. On en a vu de nombreux exemples. La science a donné une explication de ce phénomène, nommé *choc en retour*.

Supposons un nuage orageux, chargé de fluide positif; il va agir par influence sur toute la surface de la terre, repousser le fluide positif et attirer le fluide négatif à la partie supérieure du sol et de tous les corps situés au-dessus. Si l'explosion a lieu quelque part, le nuage sera déchargé, son influence électrique cessera tout-à-coup, et les corps reprendront instantanément leur état naturel. De là une recomposition subite des fluides ou un choc en retour. Les hommes et les animaux qui se trouvent dans la sphère d'action du nuage orageux pourront donc être foudroyés par l'électricité de la terre décomposée.

Dès l'antiquité, on a cherché des moyens pour se préserver de la foudre. Les anciens pensaient qu'elle ne pénétrait pas à plus de cinq pieds dans la terre; l'empereur Auguste, qui craignait le tonnerre, avait une cave dans son palais où il se cachait les jours d'orage; les empereurs du Japon avaient adopté ce moyen en le perfectionnant: ils croyaient que la foudre n'était que du feu, et ils avaient fait construire au-dessus de leur grotte un grand réservoir d'eau.

Nul ne sait, dit Arago, à quelle profondeur dans le sol on serait assuré d'échapper aux foudres descendantes et aux chocs en retour. On a trouvé dans la terre des fulgurites de plus de dix mètres de long.

On a dit aussi que les personnes couchées ne devaient rien craindre du tonnerre; mais on en a vu de foudroyées dans leur lit.

L'opinion généralement répandue que certains animaux n'étaient jamais frappés de la foudre, faisait prendre à Auguste un vêtement de la peau d'un de ces animaux toutes les fois qu'il descendait dans sa cave.

Plus tard, on s'imagina que le laurier était respecté par la foudre; aussi Tibère prenait-il une couronne de laurier lorsque l'orage menaçait.

Il n'est cependant pas indifférent d'être vêtu de telle ou telle étoffe; c'est avec un vêtement de soie qu'on est le moins exposé. En 1819, la foudre tomba, pendant la messe, sur une église des Basses-Alpes; il y eut 9 tués et 82 blessés. Trois prêtres étaient à l'autel; un seul, qui avait de ses vêtements

de soie, ne ressentit rien; les deux autres furent asphyxiés.

Le seul moyen vraiment efficace de garantir de la foudre les hommes et les édifices c'est le paratonnerre.

Les paratonnerres sont formés d'une tige métallique qui s'élève au-dessus de l'édifice, et d'un conducteur qui fait communiquer le pied de la tige, avec le sol. Lorsqu'un nuage orageux passe au-dessus d'un paratonnerre, il agit par influence sur l'électricité de la tige, du conducteur et du monument; il refoule l'électricité de même nom qui passe dans la terre humide et va se perdre dans le réservoir commun; il attire l'électricité de nom contraire, qui s'écoule par la pointe, passe sur le nuage sans produire d'explosion, neutralise l'électricité qu'il renferme et le ramène à l'état naturel.

Les métaux d'un très-petit diamètre étant fondus et volatilisés par la foudre, on doit donner à la tige et au conducteur du paratonnerre une grosseur suffisante.

Les physiciens sont tous d'accord sur l'efficacité des paratonnerres, et tout le monde sait aujourd'hui que la foudre respecte les édifices qui en sont pourvus.

L'histoire nous dit que le temple de Jérusalem, bâti par Salomon, dans un pays où les orages sont aussi fréquents que terribles, a subsisté pendant plus de mille ans sans être une seule fois atteint par le tonnerre. Ce temple, construit presque tout en bois, aurait été réduit en cendres par la foudre: c'est qu'en effet, à l'insu de l'architecte, il était muni de paratonnerres excellents. Sur le toit de ce monument, s'élevaient verticalement des lances en fer très-aiguës plantées là pour éloigner les oiseaux; depuis le haut jusqu'au bas les murs étaient dorés, et cette épaisse couche d'or communiquait intimement avec les lances. De tous les côtés, il y avait des gouttières portant l'eau dans des citernes profondes; de sorte que les lances, les boiseries, les dorures, les gouttières, les eaux, le sol étant en communication, on avait plusieurs paratonnerres parfaitement faits pour défendre le temple contre l'orage.

La construction d'un paratonnerre sur les édifices des villes et sur les maisons de campagne est le meilleur préservatif de la foudre. On doit éviter les courants d'air quand il tonne: la direction de la foudre est souvent déterminée par celle de la pluie et du vent. On cite l'exemple de personnes foudroyées en ouvrant une fenêtre.

Il est dangereux de se réfugier sous un arbre élevé, dans le clocher du village, ou de sonner les cloches; les sonneurs sont le plus souvent foudroyés.

Franklin résume ainsi les conseils qu'il donne aux personnes qui craignent la foudre:

1° Eviter le voisinage des cheminées, la suite qui les tapisse possédant, comme les métaux, la propriété d'attirer la foudre;

2° Pour la même raison, s'éloigner des métaux, des glaces des dorures, des cloches et de leurs cordes; se dépouiller des objets métalliques que l'on a sur soi;

3° Eviter de se placer au-dessous d'un lustre, d'une lampe, d'un ornement de métal, d'un objet élevé quelconque;

4° Interposer entre soi et le sol un corps non conducteur: du verre, par exemple;

5° Diminuer autant que possible les points de contact avec le sol et les murs.

Le plus sûr moyen préservatif serait donc d'avoir un hamac suspendu à des cordes de soie au milieu

d'une vaste chambre.

Lorsqu'une personne a été frappée par la foudre, il faut de suite la porter au grand air, la dépouiller promptement de ses vêtements, faire des affusions d'eau froide pendant un quart d'heure, faire des frictions aux extrémités et chercher à rétablir la respiration par des compressions intermittentes de la poitrine et du bas-ventre. Telle est l'instruction donnée par le conseil de salubrité du département de la Seine. (Moniteur.)

Faits divers.

Sous le titre de *Chefs-d'œuvre de Paul-Louis Courier*, les éditeurs de la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE viennent de réunir en deux volumes à 25 c. (25<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> vol. de la collection) les célèbres pamphlets qui ont consacré la juste réputation de l'auteur: la *Gazette du Village*, *Simple Discours*, *Livret de Paul-Louis*, *Lettre à MM. de l'Académie de inscription chez la comtesse d'Albany*, etc., etc. — Bureaux de la publication, 5, rue Coq-Héron. — En envoyant 70 c. en timbres-postes, on reçoit ces deux volumes franco et le catalogue des 26 volumes en vente.

— Nous lisons dans le *Mémorial de Lille*: Nous avons assisté, mardi soir, à un étrange spectacle. La maison des aliénés de Lommelet, que dirige avec un pieux dévouement les frères de Saint-Jean-de-Dieu, faisait jouer par ses pensionnaires une comédie en quatre actes, avec intermède de musique vocale et instrumentale.

*L'Oncle d'Amérique*, — tel en était le titre, — est une ancienne pièce que nous avons tous vue dans notre jeunesse, pleine de bons sentiments et d'une excellente moralité, où le vice est, comme toujours, finalement puni et la vertu récompensée. Cette pièce, par son absence de rôles féminins, convenait parfaitement à semblable interprétation.

Le théâtre est très joli, la scène charmante et bien éclairée, de décors simples et frais; les moindres accessoires figuraient à leur place, rien ne déparait, enfin, pas même les costumes Lous XV, scrupuleusement observés jusques pour les utilités.

Nous nous attendions toujours, il faut l'avouer, à quelque escapade non prévue dans le programme, mais notre crainte, heureusement, n'a pas été justifiée. Depuis le lever du rideau jusqu'à la dernière scène, tous les rôles ont été tenus avec intelligence, avec verve, et même avec un certain talent relatif. A considérer le calme et la tenue des acteurs, l'air sérieux et attentif des spectateurs, nous nous sommes presque demandé si nous écoutions bien des malheureux, plus ou moins atteints de cette maladie qu'on appelle la folie.

Il y a eu, entre autres, un chanteur comique qui a interprété deux spirituelles chansonnettes:

*Petit Chaperon-Rouge* et la *Leçon d'Arithmétique*, en s'accompagnant sur la guitare et soulignant les moindres traits avec autant de finesse que de tact. Nous avons entendu plus d'un acteur, doué de toutes ses facultés qui, certes, ne s'en tirait pas aussi adroitement.

Un frère, notre voisin, nous a raconté que ce pensionnaire est un comédien qui a tenu l'emploi de trial dans les grandes villes de province. Il est, paraît-il, nouvellement arrivé dans l'établissement. Nous doutons fort que, dans sa carrière dramatique, il ait souvent obtenu des succès plus mérités et surtout si peu enviés.

Pendant les entractes, les aliénés de Gand, dont les Lillois ont pu récemment apprécier l'ensemble, ont joué des airs variés avec beaucoup de précision, au milieu desquels se détachaient parfois quelques soli de trompette à piston, très convenablement exécutés.

Nous sommes convaincus que plus on occupera l'esprit de ces pauvres gens, plus on augmentera leurs chances de recouvrer la raison; nous félicitons donc les organisateurs de ces intelligentes distractions du résultat presque incroyable qu'ils obtiennent.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL.

(Extrait) TIRAGE DE LA LOTERIE MOBILIÈRE. « Le tirage définitif de la loterie mobilière St-Point est irrévocablement fixé au jeudi 30 juin. »

« Ce tirage sera composé de 360 lots et du Gros Lot de 120,000 francs (ensemble 158,900 fr.) »

Pour le Préfet, le Conseiller de Préfecture, HONOR.

TIRAGE, irrévocablement 30 JUIN.

LOTÉRIE MOBILIÈRE.

TIRAGE DE 360 LOTS ET DU GROS

LOT DE 120,000 FRANCS POUR 25 c., et mise en vente d'une Nouvelle très-grande Loterie, — fort intéressante, — la LOTÉRIE DES ENFANTS PAUVRES INFIRMES ET INCURABLES.

Elle est très-importante: 603 lots en espèces, Capital QUINZE CENT MILLE FRANCS. — (Lots de 150,000 fr., — 10,000 francs., — 5,000 fr., etc.)

Billets à 25 c. de la MOBILIÈRE — et de la Grande Loterie des ENFANTS PAUVRES — chez tous les libraires et débitants de tabac (dans toute la France).

On peut aussi adresser (en mandat de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris, CINQ francs pour recevoir VINGT billets assortis de ces deux Grandes Loteries. — On participera aux

chances de gain des 964 lots, — parmi lesquels sont les lots de 5,000 francs, — 10,000, — 100,020 et 150,000 fr.

La Monographie des Hémorroïdes, par le docteur A. Leber, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. — 4 vol. in-8° p. fr. à Paris, 14, rue, de l'Echiquier. (Consult.)

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les nouvelles des vignobles sont beaucoup plus rassurantes, elles sont même en ce moment favorables; néanmoins, les transactions sur les vins sont toujours languissantes, excepté dans le Midi où les qualités de choix sont sur le point de disparaître complètement. A Paris, c'est-à-dire à Bercy et à l'Entre-pôt, les affaires sont toujours très-limitées.

Le recul des 3/6 du Nord se continue d'une façon assez prononcée, l'exagération de la baisse ne le cède en rien à celle de la hausse qui se manifestait sans autre cause apparente il y a une quinzaine à peine; ces fluctuations et revirements si brusques inquiètent les négociants sérieux. Les alcools du Midi ont plus de régularité dans leur marche; s'ils sont faiblement tenus toujours, ils ne subissent pas ces soubresauts qui déconcertent et déroutent le marché.

Les eaux-de-vie continuent à ne donner lieu qu'à des opérations de plus en plus restreintes à Paris comme dans les lieux de production, mais les prix ne fléchissent nulle part, malgré les belles apparences de la vigne. (Le Moniteur Vinicole)

Théâtre de Cahors

Demain dimanche, 19 juin 1864  
LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE  
Opéra comique en 3 actes.  
LES FOLIES DRAMATIQUES  
Grande pièce amusante en 5 actes.  
On commencera à 8 heures.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.  
17 juin Restes (Jenny), rue St-James.  
18 — Dellard (Marie-Joseph-Achille), quai Ségur.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

16 juin 1864.			
	au comptant:	Dernier cours.	Hausse. Baisse.
3 pour 100	.....	66 00	» » » 80
3 p. % emprunt de 1864.	.....	66 15	» » » 75
4 1/2 pour 100	.....	93 25	» » » 05
17 juin.			
3 pour 100	.....	66 05	» 05 » »
3 p. % emprunt de 1864.	.....	66 05	» » » 40
4 1/2 pour 100	.....	93 50	» 25 » »
18 juin.			
3 pour 100	.....	66 10	» 05 » »
4 1/2 pour 100	.....	93 50	» » » »

Pour tous les articles et extraits non signés: A LAYTOUT.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France  
**MAISON GREIL**

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournoy, à l'angle de la rue Fénelon.

**HABILLEMENTS TOUS FAITS**

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

**KAROUBA**

**MOKA SUCRÉ DE L'ALGÉRIE**

Préparé par des procédés brevetés s. g. d. g en France et à l'Étranger,

REMPLEANT LE CAFÉ ET LA CHICORÉE.

Le **KAROUBA** se présente sous l'aspect du café grillé et moulu; — on le prépare par infusion comme le café; — dans les mêmes proportions, au moyen des mêmes appareils; — il sert aux mêmes usages.

On en fait usage SOIT A L'ÉTAT PUR, SOIT COMBINÉ AVEC LE CAFÉ, SOIT MÉLANGÉ AU LAIT avec lequel il forme un aliment nourrissant et salubre.

ASSEZ SUCRÉ PAR LUI-MÊME POUR RENDRE INUTILE TOUTE ADDITION DE SUCRE, — le **KAROUBA** offre, par la modicité de son prix, une ÉCONOMIE DES TROIS QUARTS sur l'emploi des cafés les meilleur marché.

Légerement additionné de rhum ou d'eau-de-vie, il est recommandé, pendant les chaleurs, comme boisson tonique et rafraîchissante.

L'usage du **KAROUBA**, déjà répandu dans un grand nombre de familles, convient parfaitement aux malades et aux personnes qui redoutent l'insomnie et les surexcitations produites par le café. — Prix des 500 grammes: 1 fr.

Entrepôt central: A LA COMPAGNIE FRANÇAISE D'ALIMENTATION RUE DU CYGNE, 4 (Au coin de la rue Saint-Denis).

**TEINTURE OBERT**

Garantie sans aucun danger, pour teindre soi-même avec promptitude CHEVEUX, MOUSTACHES, FAVORIS et BARBE en toutes nuances. — 45 années de succès attestent son efficacité. Flacon: 6 et 10 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, 173, rue Saint-Honoré, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

**HUILE DE FOIE DE MORUE DE DEROCQUE**

SEULE MAISON SPÉCIALE EN FRANCE

SANS ODEUR 55, B<sup>t</sup> SÉBASTOPOL R. D.

NI SAVEUR, GARANTIE PURE. Paris.

Pêcheries au Nord de la Norvège.

SEUL FOURNISSEUR des Hôpitaux de Paris.

Dépôt chez MM. Bergerol, Vinel, pharmaciens, à Cahors.

Au nom de l'Humanité, communiquez cette instruction; il en résultera un bien immense. DOCTEUR KOOKE

**GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ**  
(de HOLLANDE), de DIDIER.



37 ANNÉES d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche (de Hollande) de Didier. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de cet incomparable médicament, que le célèbre docteur KOOKE appelait à si juste titre UN REMÈDE BËNI, UN MAGNIFIQUE PRÉSENT DU CIEL. — Nul traitement n'est plus simple, plus sûr, moins dispendieux; 3 à 4 kil. suffisent pour guérir radicalement les Gastrites, les Gastralgies, les Dyspepsies, les Maladies des intestins, les Dysenteries, les Diarrhées, les Insomnies, les Maladies du foie, les Hémorroïdes, les Rhumatismes, les Eruptions, les Pâles couleurs, la Goutte, les Dartres, les Constipations habituelles opiniâtres, l'Asthme, les Catarrhes, l'Hypocondrie, les Vents, les Glaires, les Maux provoqués par les retours d'âge ou la Pruberté, tous les vices morbides du sang et des humeurs, etc., etc.; affections contre lesquelles la GRAINE DE MOUTARDE est chaque jour prescrite et recommandée par les plus hautes sommités médicales.

AVIS TRÈS IMPORTANT.

Il faut bien se garder de confondre la Graine de santé de Hollande de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts de commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles. On trompe le public, en lui livrant ces dangereux produits; on ne recule pas même devant la fraude, qui consiste à les dire tirés de notre maison. Pour prévenir cette déloyale concurrence, dont les tribunaux ont déjà fait justice, s'assurer que chaque paquet porte le cachet ci-contre.

Nos seuls dépositaires pour le département du Lot sont: MM. Vinel, pharmacien, à Cahors; Houlié (Eugène), épicer, à Figeac.

ÉTUDE DE M<sup>e</sup> Paul PELLET  
avoué, à Montauban.

**A VENDRE EN CINQ LOTS SEPARÉS**  
LE DOMAINE DE  
**BOIS FARGUÈS**

Situé dans la commune de l'Honoré-Cos, canton de Lafrançaise, arrondissement de Montauban (Tarn-et-Garonne) de contenance de 155 hectares, environ.

L'adjudication aura lieu le 20 juin 1864, à midi précis, à l'audience des criées tenue dans une des salles du palais de justice de Montauban.

Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Pellet, avoué, rue de la Comédie, n° 33, à Montauban,

Et au sieur Labouysse, régisseur, demeurant sur le domaine.

**Rasoir double cimenté**

garanti accessible à toutes les barbes.

Prix: 8 fr. la paire.

Chez BAYLES, J<sup>ne</sup>, rue de la Liberté, A Cahors.

LEPETIT J<sup>ne</sup>  
Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES | PORCELAINES  
COMESTIBLES | CRISTAUX

CHOCOLAT

de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc.

**LAMPES ET HUILE**

DE

**PÉTROLE**

LAMPE PERPETUELLE

à l'HUILE de PÉTROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilleses.

**GUÉRISON RADICALE des HERNIES**

ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, par la méthode de PIERRE SIMON. (Voir l'instruction qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies.) Ecrire à M. MIGNAL-SIMON, bandagiste herniaire aux HERBIERS (Vendée), genre et successeur, seul et unique élève de feu PIERRE SIMON. S'adresser aussi à la pharmacie BRIAND, aux HERBIERS (Vendée).

AVIS AUX AGRICULTEURS

**GUANO D'ALGÉRIE**

pulvérisé, sur fin.

Pour la culture des tabacs et pour la vigne ainsi que pour toute sorte d'arbres fruitiers, le Guano d'Algérie rivalise avec celui du Pérou, employé par quantité égale. Prix: 24 fr. les 100 k. ou 12 fr. les 50 kilos.

Il est bien à remarquer aussi que le Guano d'Algérie, loin d'épuiser le sol, le fertilise au contraire et est pour lui un précieux engrais.

Un Guano spécial pour les prairies artificielles et naturelles et toute plante légumineuse, au prix de 3 fr. 50 c. les 50 k; Plâtre à marner, à 2 fr. 10 c. et Plâtre pour cloison et pour plafonds, à 2 fr. 50 c. les 50 k. Le tout donné à l'épreuve, toujours chez M. BÉDÉ, menuisier, rue Impériale, à Cahors, et à ses entrepôts:

- A Mercuès, chez M. le Maire;
- A Larroque, chez M. Bonnenort;
- A Vers, chez M. Magneval, aubergiste;
- A Bousquet, chez M. Moles, menuisier;
- A Douelle, chez M. Arnaudet, dit Jarnaye, aubergiste.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOUT.